

DOSSIER

La communication



Édito	
■ Bertrand VAN NEDERVELDE	2
Dossier: La communication	
■ Comment est votre communication ? – Bruno RISPAL	4
■ Un responsable de communication, pour quoi faire ? – Ivan LEROUX	6
■ Affichage obligatoire dans nos établissements – Benoît de PARSCAU	8
■ L'importance des relations presse pour nos établissements - Franck LEVASSEUR	10
■ Les réseaux sociaux: la nouvelle cour de récré – Sébastien LERONDEL	12
■ On partage sur Whaller! – Franck LEVASSEUR	14
■ Et si on se déconnectait le temps d'un week-end ? – Raphaël THOMASSIN	16
Social	
■ La rupture conventionnelle – Franck LEVASSEUR	20
Pédagogie	
■ C'est vraiment mieux ailleurs ? – Bruno RISPAL	22
■ Comment faire progresser les élèves – Bruno RISPAL	24
■ Veille pédagogique	26
Grand entretien	
■ Groupe Dubreuil – Bruno RISPAL et Béatrice LAUDE	27
Billet d'humeur	
■ L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie – Anne-Sophie Houppas	31
Évangéducation	
■ La Foi, les Jeunes et la communication – Raphaël THOMASSIN	33
■ Communiquer l'espérance et la confiance en notre temps – Pape François	36
■ La pastorale en chanson – Bruno RISPAL et Bruno BAHAIN	40
■ Le quotidien (re) traité – Patrick BARON	42
Le Synadic à votre service	
■ Recette: Crêpes de la chandeleur	44

Édito

La période de début d'année est, professionnellement, marquée par le lancement des préparatifs de la rentrée suivante.

Cette année, elle est marquée par plusieurs phénomènes qui se télescopent. Il convient de mettre en musique les réformes dont celle du Baccalauréat et, par voie de conséquence, la nouvelle organisation du lycée. Comme à chaque fois que des modifications d'ampleur sont promulguées, les chefs d'établissements ont à mobiliser les équipes, à informer les enseignants et les familles, à prévoir (ou à essayer de prévoir) les conséquences éventuelles sur l'organisation interne, sur l'offre de formation, sur les postes. Bref, à tenter de faire rentrer dans des cases des contraintes qui n'ont absolument aucune envie d'y rentrer.

Ces réformes et leurs exigences, la prochaine rentrée en général, ne pourront se mettre en place que dans une sérénité retrouvée sur l'ensemble de nos territoires. Nous entendons évidemment les inquiétudes des jeunes quant à leur avenir, leur orientation, leurs possibilités de faire les études souhaitées. Si une rentrée se prépare pour eux, elle doit aussi se préparer avec eux, en tentant de répondre à leurs questions légitimes, en expliquant, en communiquant.

Le thème du dossier de ce Bulletin est, justement, axé sur cette communication dont on entend dire parfois tout et son contraire. Entre les reproches de manque de communication, l'omniprésence sur tel ou tel canal, il est bien difficile de trouver la juste mesure.

Vous verrez, au fil de ces pages, qu'il existe un monde entre les réseaux sociaux et les panneaux d'affichage « à l'ancienne » mais que nos établissements, et leurs usagers, ont tout à gagner à les faire cohabiter.

Ce qui est valable dans la société en général l'est aussi dans nos structures : une bonne explication pour lever les incompréhensions et les non-dits est toujours préférable à un conflit, quel qu'il soit.

Vous lirez également dans ce Bulletin les interpellations que le monde de l'entreprise nous adresse, par la voix d'une DRH de grand groupe. Elle aussi parle de communication, d'adéquation des ressources et des personnes...

Vous le savez, ce mois de janvier est traditionnellement celui de notre Assemblée Générale. Ce moment essentiel dans la vie de notre organisation professionnelle est l'occasion de nous retrouver, de partager ensemble des moments riches en humanité, de célébrer ce qui nous rassemble, de nous informer mutuellement. Je suis certain que, cette année encore, nous serons nombreux à participer à cette AG qui nous convaincra, si besoin, que « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ».

Le Conseil d'Administration du Synadic se joint à moi pour vous souhaiter une année 2019 la plus belle et la plus sereine possible. Puissiez-vous y faire des rencontres éclairantes, vivre des moments familiaux ressourçants et remplir votre mission dans la sérénité et l'épanouissement.

Bertrand VAN NEDERVELDE



Dossier



La communication

Comment est votre **communication** ?

Évidemment, à la question posée en titre, nous aurions tous envie de répondre : « Elle est bonne ! » Cependant, les choses ne sont malheureusement pas aussi simples que cela, tant ce domaine est vaste. Comment se faire une idée à peu près précise de ses performances en matière de communication ?

La première distinction à effectuer est entre « interne » et « externe ». La deuxième entre « ponctuel » et « pérenne ». On peut être performant sur l'écriture d'un courrier à destination d'une famille et avoir un site internet digne d'un 36-15 de la grande époque. On peut communiquer avec efficacité vers nos partenaires extérieurs et avoir les pires difficultés à faire circuler l'information au sein de l'établissement.

Et pourtant, nous sommes persuadés (en principe) que la communication est un point important, surtout dans notre société de réseaux sociaux à très haut débit.



Voici quelques pistes pour ceux qui auraient envie de se faire une idée plus précise :

- Un **SWOT** : la matrice « Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces » se révèle un outil digne du couteau suisse : on peut lui faire faire beaucoup de choses. Pour évaluer la communication, on peut soit effectuer un SWOT global de l'établissement et voir où se situe la communication, à la condition expresse de ne pas oublier cette dimension. Soit on réalise une analyse basée sur cette matrice uniquement dans le domaine de la communication générale. L'approche en sera plus aisée et plus facile à mettre en œuvre. Troisième possibilité : une double matrice Interne/Externe. En effet, des points relevant de la communication interne de l'établissement peuvent avoir des répercussions externes, sur l'image, par exemple.

- Une **écoute active**, avec une oreille en salle des profs et l'autre dans les couloirs. C'est fou ce qu'on peut y apprendre... Les indicateurs qui peuvent mettre la puce à l'oreille sont de l'ordre du « Ah bon ? J'étais pas au courant... » ou du « Je sais pas à qui poser la question ». En gardant à l'esprit que, parfois, on peut oublier une information dont on a pourtant été destinataire...

- L'utilisation de l'**outil « Phare »**. Pour rappel, il s'agit d'un outil d'autodiagnostic élaboré par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique. Il se présente sous la forme d'un tableur Excel, avec de nombreux items variés (93) sur la vie de l'établissement. Évidemment, tous ne concernent pas la communication mais l'un des quatre axes

stratégiques qui regroupent les résultats est intitulé « Communication et relationnel clients ». Phare propose, après remplissage des items selon des modalités à définir dans chaque établissement, des indicateurs, des pistes de réflexion qui peuvent tout à fait s'insérer dans une démarche prospective.

■ Le document ci-après: il s'agit d'une **liste de questions**, en vrac, qui sont autant de points de départ d'une réflexion sur la communication dans l'établissement. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux thématiques abordées, à considérer davantage comme des interrogations maïeutiques que comme des questions demandant obligatoirement une réponse.

■ Un **audit de la communication** de l'établissement. Il peut se réaliser en interne, par exemple grâce à Phare et/ou aux questions de la liste qui suit. Cependant, il serait certainement plus profitable de bénéficier d'un regard extérieur, ne serait-ce que pour poser innocemment les questions que plus personne ne se pose depuis bien longtemps.

Si besoin, le Synadic peut vous accompagner dans cette démarche d'audit ou sur l'utilisation des outils évoqués dans cet article.

Bruno RISPAL,
Chargé de communication, b.rispal@synadic.fr

Quelques questions à se poser pour évaluer la communication

Spontanément, que diriez-vous sur la communication dans votre établissement ?

En général ? À l'écrit ? À l'oral ?

Qui communique ?

Qui représente l'établissement à l'extérieur ?

Habituellement ? Ponctuellement ?

Sur quels critères ?

Comment vous évalueriez-vous en tant que communicant ?

Existe-t-il un journal interne ?

Si non, pourquoi ?

Si oui, quelle est sa fréquence ? Qui le rédige ?

Qui le lit ? Comment est-il publié ? De quoi traite-t-il ? Fait-il office de « journal officiel » ?

Existe-t-il un lieu d'affichage central des informations destinées aux adultes ? Où ?

Pour tous les personnels ? Qui affiche ?

Qui « désaffiche » ?

Existe-t-il un lieu d'affichage central des informations destinées aux jeunes ? Où ?

Qui affiche ? Qui « désaffiche » ?

Existe-t-il un affichage numérique dynamique ?

Si oui, à destination de qui ? Qui est le pilote ?

Comment sont communiquées les informations de dernière minute ? L'établissement est-il sonorisé ? Si oui, qui a accès au micro ?

Un ordre du jour des réunions est-il établi ?

Qui en a connaissance ?

Un compte rendu est-il systématiquement établi ? Qui le rédige ? Qui le reçoit ? Y a-t-il un suivi des décisions posées ? De quelle manière ? Chaque réunion a-t-elle un animateur identifié ? Si oui, est-il aussi impliqué dans la discussion ?

Comment les informations et décisions prises en conseil de direction sont-elles communiquées ? À qui ?

Le chef d'établissement participe-t-il à toutes les réunions ? Pourquoi ?

Communication et subsidiarité vont-elles de pair ?

Existe-t-il des éléments de langage dans l'établissement ? Dans quelles occasions ?

En externe, existe-t-il une plaquette de présentation ? Qui la rédige ? Comporte-t-elle de la publicité ? Qui prend les photos ? Est-elle plutôt « feuille paroissiale » ou « flyer Mercedes » ?

Les parents peuvent-ils envoyer un mail aux enseignants ?

Comment communique la vie scolaire ?

Un responsable de communication, pour quoi faire ?

L'ouverture au monde professionnel, associatif, culturel, l'ouverture à l'International, autant d'axes majeurs de nos établissements qu'il importe de concrétiser au travers de projets pédagogiques et de nos moyens de communication. Si le chef d'établissement demeure le responsable de la communication, il peut s'appuyer selon la nature de son établissement sur un responsable de communication, un chargé de communication ou encore des personnels administratifs pour mettre en œuvre sa politique. Le champ de la communication est si vaste qu'il appelle des compétences spécifiques et des missions différentes qu'il convient de préciser.

LES DIFFÉRENTES MISSIONS

Le Responsable de Communication a pour objectif de mettre en œuvre et de valoriser le projet d'établissement par une stratégie de communication adaptée. Le chef d'établissement peut couvrir cette responsabilité ou peut la déléguer à un cadre formé à cet effet qui sera son conseiller prioritaire. Il invitera le chef d'établissement à bien définir ses cibles et ce qu'il souhaite leur communiquer, à charge au responsable de communication d'établir un plan de communication et de réfléchir aux outils à développer.

Il s'impose dorénavant dans toute structure développant des formations technologique et professionnelle et particulièrement pour les formations de l'enseignement supérieur. Sa présence sera d'autant plus incontournable pour les établissements dotés d'Unité de Formation en Apprentissage ou de Centre de Formation Continue.

Le Chargé de Communication, d'un statut agent de maîtrise ou cadre, aura pour mission de mettre en œuvre la stratégie de communication et de développer les outils en ce sens. Ce sera bien souvent la même personne que le Responsable

de Communication qui maîtrisera les outils de communication.

Le responsable et/ou le chargé de communication peut aussi s'appuyer sur un personnel OGEC ayant développé une certaine maîtrise dans les outils de communication et dont des missions en lien avec la communication seront inscrites dans la fiche de poste.

LES DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION

La communication externe

Cette communication sera mise en œuvre de manière différente selon les messages à faire passer et surtout selon les destinataires de ces messages, entreprises, élèves et familles ou encore étudiants. Les principaux objets de cette communication externe consistent principalement à maintenir et promouvoir l'image de l'établissement, à en assurer sa visibilité et à mettre en valeur ses formations.

Il s'assure notamment de la cohérence de forme et de fond des documents ainsi que de la conformité des contenus aux valeurs de l'établissement. Il gère la réalisation et la relecture des documents confiés à l'imprimeur.

La stratégie de communication doit servir autant l'échange d'informations descendantes, voir montantes, que pour aider l'échange d'informations entre pairs.

Le responsable communication supervise également les dossiers de presse, la réalisation des différents supports de communication externe. Il a aussi à sa charge la mise en place et la gestion des réseaux sociaux. Le site Internet de l'établissement, sa conception, son alimentation et la vérification des informations mises en ligne seront également une des tâches qui lui incombent.

Le responsable de communication représente aussi l'entreprise devant les médias.

La communication interne

Le responsable de communication élabore la stratégie de communication en interne. Cette stratégie doit servir autant pour faciliter l'échange d'informations descendantes voire montantes (la traditionnelle feuille d'info hebdo en est un exemple), que pour aider à l'échange d'informations entre pairs (entre profs, entre personnels administratifs, entre l'ensemble des personnels). Le responsable de communication peut ainsi travailler en étroite collaboration avec le responsable informatique pour un meilleur choix d'outils de communication, logiciels...

Le responsable de communication veillera aussi à développer une signalétique conforme à la Charte Graphique de l'établissement, de la même manière que dans la réalisation des supports de communication.

La communication de crise

Le responsable de communication sera un collaborateur efficace du chef d'établissement dans toute situation de crise. Il aura pour mission de lui rappeler les procédures à respecter et à mettre en œuvre et pourra l'assister dans l'expression de sa communication.

Compte tenu de l'importance de sa mission, le responsable de communication, s'il a le statut de cadre, a naturellement sa place dans le conseil de direction. Il doit régulièrement les informer sur ses projets et les mobiliser pour l'aider dans sa mission.

Certaines qualités et compétences s'imposent pour accomplir cette mission avec efficacité : contact facile, aisance relationnelle, autonomie, qualités rédactionnelles, organisation, rigueur, disponibilité...

Un poste de responsable de communication s'imposera de plus en plus dans nos structures notamment devant l'émergence de la digitalisation et des réseaux sociaux. Je ne peux que vous encourager à y consacrer une ligne budgétaire et à y responsabiliser un personnel pour cette mission. N'hésitez pas à investir dans la formation en ce sens, vous réaliserez ensuite combien cet investissement vous sera profitable !

Ivan LEROUX



Affichage obligatoire dans nos établissements

En formation de chef d'établissement il y a plusieurs années, du temps où celle-ci était organisée notamment par ASFODEL (qui évoquera certainement quelques souvenirs à certains), un formateur nous conseillait sur les premières choses à faire lors d'une prise de fonction : « *Allez dans la salle des professeurs pour regarder les informations qui y sont affichées. Cela vous donnera de précieuses indications sur l'ambiance de travail de l'établissement* ». On peut y trouver différentes informations sur la vie de l'établissement, qui donnent le ton. Si on y trouve des cartes de vœux, des faire-part, des cartes postales... ou des pétitions, on perçoit facilement l'atmosphère ambiante.

Cependant dans nos établissements comme dans une entreprise, l'employeur a l'obligation, sous peine d'amende, d'afficher certaines informations dans des lieux facilement accessibles aux personnels : Numéros d'urgence, consignes de sécurité, interdiction de fumer... Il convient de déterminer dans l'établissement le ou les lieux qui permettront à tous les salariés d'avoir un accès facile à ces informations.

Dans un but de simplification, le législateur a remplacé l'obligation d'affichage de certaines informations par une obligation d'information « par tout moyen » qui en préserve l'accès de droit.

Par exemple : une diffusion via le site intranet de l'entreprise, la mention de la convention collective sur les bulletins de salaires...

On retrouve l'ensemble de ces obligations sur le site www.service-public.fr ou encore sur le site de la FNOGEC. Les informations dont l'affichage a un caractère obligatoire sont les suivantes :

- L'inspection du travail : adresse, nom et téléphone de l'inspecteur compétent.
- Médecine du travail et service de secours : coordonnées complètes.

- Horaires collectifs : Travail et repos.
- Consignes de sécurité : incendie, zone de danger.
- Répartition du travail par service (internat, Vie Scolaire, entretien...) sur l'année scolaire (modulation)
- Interdiction de fumer ou de vapoter
- CHSCT (pour les établissements de plus de 50 salariés) : nom des membres





disposition des panneaux d'affichage aux sections syndicales représentées dans son établissement et aux IRP.

**L'employeur
qui se soustrairait
à ces obligations
ne se soumet pas
au droit du travail
et ainsi encourt
des sanctions
financières.**

Il est à noter qu'un établissement peut toujours procéder à l'affichage des informations à communiquer par tout moyen (règlement intérieur, élections des membres des Instances Représentatives du Personnel: DP et CE ou DUP et bientôt CSE avant le 1^{er} janvier 2020...). À défaut l'employeur devra pouvoir prouver que les modalités d'accès aux informations ont bien été transmises à tous les salariés: intranet, mail...

L'employeur qui se soustrairait à ces obligations ne se soumet pas au droit du travail et ainsi encourt des sanctions financières. Certains panneaux d'affichage (notamment concernant les consignes de sécurité) doivent répondre à des normes précises: mentions obligatoires, couleurs, pictogrammes de sécurité... (Norme NF EN ISO 7010).

Outre ces informations, l'employeur, selon les conditions fixées par accords, est tenu de mettre à

Benoît de PARSCAU



L'importance des relations presse pour nos établissements

Les relations presse nous permettent de paraître dans les médias, de gagner en visibilité auprès de nos clients, c'est-à-dire de nos familles. Pour faire parler de soi dans les médias, il faut suggérer de l'information sur notre établissement aux journalistes qui traitent cette information par le biais d'un communiqué de presse ou un dossier de presse. C'est tout l'art des relations presse.

Quelles différences entre publicité et relations publiques ? Pour beaucoup, la frontière entre relations publiques et publicité reste floue. C'est vrai qu'il y a parfois de quoi se mélanger les pinceaux. Pourtant relations publiques et Publicité sont – par essence – radicalement opposés.

La Publicité, c'est quoi ?

La publicité, c'est la visibilité que l'on achète. On sait exactement quel contenu sera diffusé, quand, et comment. C'est une méthode vieille comme le monde, et sa répétition dépend entièrement du budget disponible.

Et les relations publiques ?

Les relations publiques, c'est la visibilité que l'on obtient. On parle de relations publiques dès lors qu'une tierce personne nous mentionne. Par exemple, le service de transport Uber a profité d'une incroyable couverture de relations publiques (à la fois positive et négative). Cela impacte directement la perception d'une marque et sa réputation. Si des journaux influents en disent du bien, c'est le jackpot ! En outre,

si on parle de relations publiques (ou Relations Presse), c'est parce qu'il est important de construire

des relations fortes avec les journalistes. Ce sont les relations que vous allez tisser qui détermineront de la qualité de votre couverture médiatique.

L'objectif de notre stratégie de RP est donc universel : délivrer le bon message aux bonnes cibles et au bon moment. On peut découper notre analyse pour développer une stratégie gagnante en 4 parties.

Comment élaborer une stratégie de relations publiques ?

Bien trop souvent, nous donnons des pitches simplement pour en donner. Nous souhaiterions une mention dans la presse chaque semaine, conserver une présence récurrente en ligne. Toujours est-il qu'il est inutile de le faire sans un objectif clairement défini.

Chaque stratégie de relations publiques nécessite un objectif défini.

- À qui nous adressons-nous ?
- Quel message souhaitons-nous faire parvenir ?
- Qu'espérons nous accomplir ?

Ce sont les relations que vous allez tisser avec les journalistes qui détermineront de la qualité de votre couverture médiatique.

En bref, si nous savons de quoi nous parlons et ce que nous espérons accomplir, les étapes suivantes seront beaucoup plus simples.

On observe bien souvent un déséquilibre entre nos objectifs et ceux des journalistes. Le journaliste souhaite satisfaire les lecteurs et publier un contenu que les gens liront et partageront. À l'inverse, notre objectif est d'obtenir une bonne couverture médiatique qui mettra en valeur notre établissement.

Bien souvent – trop souvent –, nos collègues contactent des journalistes avec ce qu'ils pensent être le scoop de l'année. En vérité, et dans 99 % des cas, le scoop n'intéresse que l'établissement lui-même, et le journaliste n'en aura que faire. Il nous faut concevoir une stratégie de relations publiques qui aide les journalistes à produire un contenu intéressant.

Notre discours, s'il est correctement pensé, doit être à la fois concis et facilement assimilable.

Une fois le texte à diffuser bouclé, il est temps de décider d'un mode de diffusion et de trouver les journalistes qui vous aideront à atteindre vos

clients. Choisir un mode de diffusion dépend du message que vous souhaitez transmettre. Posez-vous la question de savoir si votre message correspond davantage à une distribution à grande échelle (communiqué de presse), ou plutôt à une approche ciblée (contact individuel). Imaginons que vous représentiez une entreprise high-tech qui fusionne avec une autre entreprise. Le cas échéant, un communiqué de presse sera probablement plus approprié. En revanche, si, pour la même entreprise, vous souhaitez annoncer la mise à jour d'un produit/service, vous devriez probablement vous concentrer sur des journalistes bien particuliers pour diffuser votre message.

Conclusion

Vous l'avez compris, il faut avoir une vraie stratégie dans ce domaine. Il faut se créer une liste de journalistes potentiellement intéressés par nos établissements, par l'éducation sous toutes ces formes.

Nombreux d'entre eux trouvent les informations sur tweeter, Instagram, Facebook... Il est important de leur faire connaître nos portails d'établissements.

Franck LEVASSEUR



Les réseaux sociaux : la nouvelle cour de récré ?

Autrefois, à la sortie de l'école, on jouait dans la rue. Aujourd'hui, les médias sociaux sont les nouvelles cours de récréation. D'une cour à une autre, il n'y a pas d'espace physique, pas de distance qui sépare les personnes et les différents types de médias.

Dans ces nouvelles cours, certains accueillent les adultes comme dans la vie réelle. À l'instar de Don Bosco, qui préconisait que les éducateurs soient toujours présents dans la cour de l'école, les adultes doivent aussi interagir comme dans la vie

réelle. Avec la nécessaire distance entre l'adulte et le jeune, bien entendu. En respectant leur culture, leurs conversations, comme dans une cour d'école physique.

TÉMOIGNAGES

Xavier ERNST, salésien de Don Bosco, responsable de la pastorale en France et Belgique

J'utilise volontiers les réseaux sociaux pour oser dire aux jeunes un « mot à l'oreille » face à certaines situations. Récemment, je me suis permis d'interpeller une jeune animatrice concernant une photo où elle s'exposait dans une posture compromettante. Je l'ai discrètement questionnée sur le message qu'elle désirait transmettre et sur l'interprétation que les jeunes pourraient en faire. Étonnamment, ces « mots à l'oreille » sont toujours bien accueillis. Suit souvent un message de remerciement.



ANNE MÉJAT, salésienne, éducatrice en internat

Un tiers des jeunes que je connais sont sur Facebook. J'agis comme sur une cour de récré : je prends des nouvelles, j'en donne, je propose des conseils, je corrige, j'encourage. Mais j'ai moins d'amis virtuels Facebook que de vraies personnes dans une cour réelle. Il est plus facile de s'y perdre : le temps de la récréation y est illimité, si je ne prends pas la décision de l'arrêter. D'ailleurs, je crois que nous devons aussi en être absents par moments pour montrer que nous en sommes libres.

ANNE-FLORE MAGNAN, salésienne, éducatrice

Ce qu'il y a de beau dans une cour de récré à l'école c'est la capacité des uns et des autres à se croiser. D'abord chacun joue avec ses copains puis il y a un moment où les jeux se rencontrent et on élargit son cercle. On se découvre, on se mélange, il y a les petits et les grands. Ce qui est beau dans une vraie cour de récré c'est ce mélange. Je crois que les réseaux sociaux c'est un peu ça pour moi, il y a un grand mélange de beaucoup de choses, de style. Et je crois que du coup le salésien, la salésienne y a sa place parce que l'assistance de Don Bosco était dans la cour de récré quelle que soit la forme.

**Sur Facebook,
j'agis comme
dans une cour
de récré : je prends
des nouvelles [...],
je propose
des conseils...**



ANNE-SOPHIE MALESYS, Animatrice de Pastorale Scolaire (APS) en lycée professionnel

Je suis sur Facebook depuis 9 ans... je reste en contact avec mes amis, dont 400 anciens élèves : j'accepte leur demande d'amis dès que je ne les ai plus en cours... Je ne fais pas de demande, c'est le jeune qui fait la démarche, c'est primordial. Je peux grâce à cela leur mettre un petit mot pour leur anniversaire, leur demander ce qu'ils deviennent et ils savent aussi ce que je deviens... Certains m'ont demandé d'animer la célébration de leur mariage, et c'est une grande joie !

Propos recueillis par Sébastien LERONDEL



On partage sur Whaller !

Whaller est une application disponible en ligne et sur mobile afin de permettre à un réseau de travailler ensemble sans qu'une personne de l'extérieur puisse s'immiscer. Il fonctionne selon l'architecture d'un réseau social et dispose d'un mode gratuit et illimité ou d'un mode dit « premium » qui assure des fonctionnalités supplémentaires dont chacun peut mesurer l'utilité après une période d'essai.

J'ai connu cet outil grâce à RENASUP France qui l'utilise dans le cadre du développement du « Bachelor » de Coventry dans plusieurs établissements français. J'ai alors décidé de l'expérimenter en interne à mon établissement. Curieusement la chose a mal fonctionné. En effet, la proximité des membres a donné à cette application un sentiment de froideur relationnelle. Pourquoi se parler sur un réseau social quand on se croise tous les jours et qu'il suffit de traverser un couloir pour échanger et partager des documents ? Par ailleurs, ce dispositif venait se heurter aux messageries existantes comme les boîtes mails ou encore les systèmes de chat et de messages intégrés aux outils de notation de type « Pronote ». La multiplication des outils se révélant contre-productive, et les personnes finalement peu disposées à ajouter « encore » une application, j'ai renoncé à sa mise en place dans l'espace défini par l'établissement.



Whaller

Mais finalement c'est l'éloignement et l'éparpillement des membres qui fonde la légitimité d'un tel outil. En effet, la communication au sein d'une association, d'une Organisation Professionnelle, d'un OGEC, se fonde souvent dans nos courriels et, bien qu'il soit aisé d'appliquer

une étiquette spécifique aux messages reçus, la recherche de l'historique et des documents partagés devient rapidement comparable à une mission impossible. Combien de messages ainsi perdus ou partis dans le dossier spam de notre messagerie ? Et quelques jours plus tard, le fameux « *Tu as bien reçu mon document sur les nouvelles modalités du paiement du forfait ?* » dont on répond par un grand « Oui ! » tout en se disant qu'il faudra s'empresser d'aller le rechercher en rentrant... Fatalement, le lendemain, on doit se fendre d'un nouveau message du style « *Dis, le document dont tu me parlais, je l'ai bien reçu hein... Mais, tu peux me le renvoyer car j'ai dû le mettre à la poubelle...* ».

Whaller permet de créer un espace dédié à tous les échanges au sein d'une même organisation. Il suffit de créer un compte gratuitement sur le site de l'application : <https://whaller.com>.

Cette création est simple et intuitive. Vous recevrez alors un identifiant qui vous sera propre et qui commencera par un @. Contrairement à Facebook ou Twitter, ou les autres réseaux sociaux, votre profil personnel ne sera jamais visible par les moteurs de recherche. Il n'y a aucune publicité ou hameçonnage, votre identité est préservée et vos adhésions invisibles pour les autres. Seuls les membres qui correspondent aux espaces auxquels vous adhérez pourront savoir que vous y êtes !

Il existe deux utilisations principales : vous accédez à Whaller comme invité dans un espace, ou vous gérez le suivi et la vie d'une association, OP, OGEC... etc., en qualité d'administrateur.



Dans le premier cas, vous commencez par recevoir un mail qui vous invite à rejoindre une « sphère », c'est-à-dire un espace dédié par exemple, mais c'est un pur hasard, aux adhérents du SYNADIC PROVENCE. Cette invitation vous parvient car l'administrateur de la Sphère a indiqué votre mail et vous a invité. En rejoignant Whaller, vous arrivez alors sur une page dédiée, comme une page Facebook totalement privée, où vous retrouvez tous les adhérents. Dès lors vous allez pouvoir adresser un message à tous, répondre à des questions, partager des documents, bref, profiter d'un mur privé entre les gens qui partagent un même engagement. Ainsi, tout ce qui concerne cette activité est stocké et visible en un seul espace virtuel !

L'administrateur de la sphère va pouvoir utiliser bien d'autres outils. En premier lieu, il crée les sphères de son organisation. Pour RENASUP PROVENCE, outre la sphère globale des adhérents, il existe une sphère pour le Bureau de l'association (dont seuls les élus sont membres et qui n'est pas visible pour les adhérents), une sphère sur Parcoursup, une autre sur la Prospective et le développement. Nous pourrions ainsi en créer à l'infini. Pour le SYNADIC PROVENCE, nous avons choisi avec Franck LEVASSEUR, Président Académique, de créer une Sphère par Diocèse de l'Académie. Libre à chacun de faire comme il le souhaite. Dans le cadre des travaux de mon établissement, j'ai ainsi invité dans une sphère spécifique les architectes, les bureaux d'études, les administrateurs...

Parmi les nombreuses fonctionnalités gratuites, l'administrateur peut créer un événement

et obtenir des informations sur la venue des Membres (AG, Bureau, Réunion de chantier). Il peut partager aux membres des documents importants et, en version premium, créer des dossiers partagés. Il peut écrire individuellement à un membre ou à un groupe de membres. Il peut imprimer des listes et les importer. Il gère aussi les invitations et peut autoriser ou non certains profils à accéder à tout ou partie des documents ou informations partagées.

Pour finir, peut-être, de vous convaincre, il faut souligner que chaque publication entraîne l'édition immédiate d'un mail aux membres de la sphère. Inutile donc de se sentir obligé de consulter son Whaller tous les jours... De plus, pour les événements créés, un fichier joint vous permet de l'ajouter immédiatement à votre agenda électronique (Outlook ou Google). En outre, vous pouvez gérer toutes vos sphères personnelles en un seul lieu. Ainsi je sais ce qui se passe dans mon OGEC, au SYNADIC ou à RENASUP sur une seule page.

Whaller est une alternative simple et intuitive aux messageries traditionnelles.

Enfin, la société Whaller est une société française et très sérieuse dans son suivi. Des tarifs, pour les établissements associés à l'Éducation Nationale, sont très avantageux, si vous décidez de passer à la version PREMIUM. Ils dépendent du nombre de membres dans l'espace créé. Sinon, c'est totalement gratuit, tout comme la version Mobile, très fluide, qui accompagne la version fixe sur Google ou IOs !

Whaller est efficace et constitue un réseau social privé et confidentiel. Respectueux de chacun, il est une alternative simple et intuitive aux messageries traditionnelles. Il simplifie considérablement la gestion de la vie associative.

Stéphane THIEBAUT

Lien vers la documentation de Whaller : <https://docs.whaller.com/>

Et si on se déconnectait le temps d'un week-end ?

Qui n'a jamais été destinataire d'un mail, le samedi soir, ou le dimanche matin, d'un parent mécontent, voulant faire part d'un incident dans la cour où son enfant subit du harcèlement ou d'une incompréhension sur la facture. Qui n'a jamais été destinataire d'un SMS d'un enseignant, vous annonçant qu'il sera absent le lundi matin, qu'il n'arrive pas à rentrer ses notes, qu'il s'interroge sur le fait que vous ne l'avez pas salué dans les couloirs. Alors le Chef d'établissement a-t-il lui aussi le droit de se déconnecter le temps d'un week-end ?

Le smartphone, l'objet de toutes les tentations

Tout a commencé quand les mails sont arrivés sur le téléphone. « *Au début, c'était ludique... On pouvait travailler où on veut. Je me mettais à consulter ma messagerie électronique, après les repas ou en regardant simplement l'heure sur mon smartphone, mon doigt faisant un simple petit détour vers l'icône courrier.* »

Mais il est difficile d'établir ses propres règles de connexion dans son coin. « *On a envie de prouver qu'on est loyal, qu'on est à la hauteur de ses collègues* ». Le fait de recevoir un mail de son Directeur Diocésain le soir, ou éventuellement le samedi peut alimenter une certaine culpabilité « *je vois que les autres travaillent, en fait c'est mon travail qui a renforcé ce lien avec le portable. Avant, je pouvais l'oublier une journée, plus maintenant.* »

Pour certains, le refus de consulter les mails sur son téléphone personnel est acté. « *Je ne suis pas Chirurgien ou responsable d'une centrale nucléaire, je suis juste Chef d'établissement. Si j'ai un mail, ma réponse peut attendre quelques heures.* »

Pour d'autres « *le mélange entre vie privée et vie professionnelle est inéluctable, pas question de lutter* ». Durant le week-end, ou durant les vacances, ils ont besoin de consulter leurs mails : « *je sais qu'ils peuvent se débrouiller sans moi, l'établissement ne va pas s'effondrer, mais ça m'aide à anticiper, c'est ma façon de lutter contre mon stress. Je préfère avoir connaissance des problèmes tout de suite et les gérer dans les cinq minutes* ».

Autant de réflexions qui montrent bien un relationnel parfois compliqué avec notre téléphone, qui reste l'objet de toutes les tentations

Le droit à la déconnexion et la loi ?

Le droit à la déconnexion est une obligation de l'employeur à qui il appartient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de la santé et de la sécurité des salariés. Il doit notamment prendre en compte dans l'organisation du travail le temps nécessaire au traitement de l'information sur le temps de travail et non sur le temps de repos des salariés.

Inscrit dans la loi travail du 8 août 2016, le droit à la déconnexion est entré en application le 1^{er} janvier 2017.

Le droit à la déconnexion est une obligation de l'employeur.

L 2242-8, 7° du code du travail

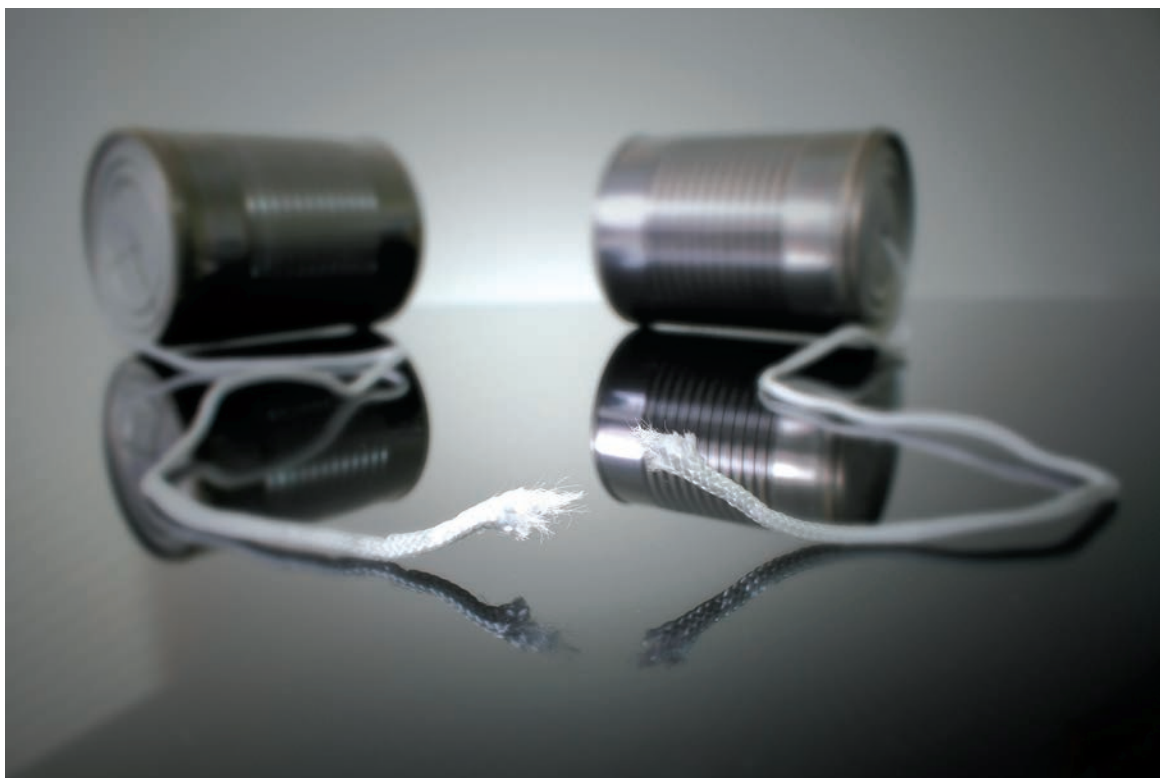
« Les modalités du plein exercice par le salarié de son droit à la déconnexion et la mise en place par l'entreprise de dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, en vue d'assurer le respect des temps de repos et de congé ainsi que de la vie personnelle et familiale. Faute d'accord, l'employeur élabore une charte, après avis du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel. Cette charte définit ces modalités de l'exercice du droit à la déconnexion et prévoit en outre la mise en œuvre, à destination des salariés et du personnel d'encadrement et de direction, d'actions de formation et de sensibilisation à un usage des outils numériques ».

On ne peut que le constater: le numérique a fait exploser les principaux repères de temps et d'espace avec la possibilité de réaliser pour nous des tâches depuis de multiples lieux, à tout moment de la journée dès lors qu'il existe une connexion internet. C'est un fait, la possibilité pour un Chef d'établissement d'être contacté par un parent, un enseignant, un personnel OGEC, un service du

Rectorat à toute heure de la journée brouille les frontières qui existaient précédemment entre vie professionnelle et vie personnelle. Être joignable en permanence, répondre à tout moment aux sollicitations, réaliser des tâches dans des délais toujours plus courts est devenu une caractéristique de la vie professionnelle de beaucoup d'entre nous. Aujourd'hui, il est fréquent de reporter une part de son travail en soirée, le samedi, le dimanche comme le traitement des messages électroniques dont le volume ne cesse de croître.

Dans ce monde envahi par les nouvelles technologies: Smartphone, Tablette, montre connectée où l'on décroche son téléphone à tout moment, y compris pendant nos congés, pour répondre aux sollicitations, l'épuisement professionnel s'est singulièrement accru ces dernières années, on ne peut que le constater.

L'épuisement professionnel s'est singulièrement accru ces dernières années.





Avons-nous vraiment envie de nous déconnecter ?

Parmi toutes les questions sous-jacentes que pose l'arrêt des mails après les « heures officielles de travail », une autre question se pose aussi. « Avons-nous aussi envie de nous déconnecter

Si le nombre de mails reçus augmente, leur pertinence diminue.

complètement de notre travail ? ». En fait le problème vient du fait que nous avons pris l'habitude d'être joignables à n'importe quelle heure, y compris le week-end. Une mauvaise habitude qu'il paraît bien difficile d'inverser. Il faudrait que les parents, les enseignants décident de mettre de côté leur boîte mail. Cela permettrait d'éviter la phrase, entendue entre deux portes : « *je vous ai envoyé un mail* » et votre envie de répondre « *je sais, j'en ai reçu aussi 250* ».

Deux jours pour répondre à un mail

Une étude du McKinsey Global Institute avait déjà calculé qu'un employé pouvait passer 650 heures par an soit 13 heures par semaine sur sa boîte mail. Il semble qu'échanger des mails et gérer sa messagerie devienne une activité à part entière.

Devant nos boîtes de réception abondantes de mail non lus, en attente ou parfois supprimés sans même être ouverts, le délai moyen est de 2,2 jours à 2,5 jours. Cette étude nous dit que 56 % des réponses sont effectuées dans l'heure qui suit la réception et 89 % dans les 24 heures. Ensuite il faut patienter. Pour terminer et cela ne peut que faire sourire, si ce délai de réponse continue de s'accroître, il sera bientôt plus simple d'obtenir une réponse de quelqu'un en envoyant une lettre par voie postale traditionnelle, qui est souvent gage d'importance. Car si le nombre de mails reçus augmente, leur pertinence diminue.

Gérer les mails, vous l'avez compris peut-être une source d'irritation pour tout le monde, et que l'absence de règles établies pour l'envoi et la réception de ces messages électroniques ne

fait qu'empirer les choses. Alors voilà quelques petites astuces, sans prétention, qui peuvent nous aider. Astuces pour nous et pour ceux qui nous entourent professionnellement

8 PETITES ASTUCES POUR GÉRER SES MAILS

1. Ne vous attendez pas à ce que les gens répondent dans les minutes qui suivent et ne vous impatientez pas s'ils ne le font pas

Le mail n'a pas été créé pour qu'on se réponde tous les uns les autres à la vitesse de la lumière. S'il s'est écoulé un certain moment et que la personne semble avoir clairement oublié le message, il n'y a rien de mal à envoyer une relance amicale.

2. Envoyer des mails le week-end

Demander aux personnes qui vous entourent de ne pas vous envoyer de mail le week-end et surtout ne le faites pas.

3. Ne pas prêter attention à la ligne « Objet »

Évitez de laisser la ligne « objet » vide, tout comme énoncer un objet qui n'a rien à voir avec celui traité dans le mail (« Bon lundi »). La ligne « objet » joue un rôle important : informer le destinataire de ce dont parle le message.

5. « Je vous ai envoyé un mail »

Ce n'est pas parce que les mails nous permettent de répondre instantanément à

l'autre que nous sommes obligés de le faire. Si vous passez par hasard près de quelqu'un à qui vous avez envoyé un mail et qu'il ne vous a pas encore répondu, essayez de ne pas lui rappeler que vous venez de lui envoyer un mail. Il l'a vu.

6. « J'ai eu le mail mais je ne l'ai pas ouvert »

Franchement, mieux ne vaut rien dire de tout.

7. Avoir peur d'utiliser une autre forme de communication

Le mail est facile, et cela explique en grande partie pourquoi on y a autant recours. Mais dans la pyramide de communication, il est placé assez bas. Un mail engage peu, interagit peu.

8. Appréhendez vos mails comme un jeu de Tetris

Les courriels peuvent être l'équivalent d'un jeu interminable de Tetris. Un jeu que vous ne pourrez jamais véritablement gagner. Aussitôt cela accepté, vous serez mieux équipé pour gérer votre boîte courriels.

C'est comme arrêter de fumer

Alors c'est à nous à trouver des astuces pour ne pas se laisser tenter par tous nos outils de communication. C'est comme un peu arrêter de fumer, on fait plusieurs tentatives avant de trouver le bon équilibre. Il faut une discipline de fer pour couper vie professionnelle et vie privée. L'important c'est de garder le contrôle,

de trouver sa propre distance. Parfois ça ne nous dérange pas, ça nous fait gagner du temps, mais il est nécessaire d'en faire un choix personnel. Les mails arrivent mais qu'est ce qui nous oblige à y répondre immédiatement, sûrement pas vos proches.

Raphaël THOMASSIN

La rupture conventionnelle

Vous avez décidé, avec votre salarié protégé, de rompre amiablement son contrat de travail en vous accordant sur le principe d'une rupture conventionnelle.

La procédure de rupture conventionnelle que vous allez mettre en œuvre avec un salarié protégé (DP, membres du CHSCT, du CE ou du CSE, délégués syndicaux, conseillers prud'homaux...) est, dans sa globalité, identique à celle applicable à un salarié non investi d'un mandat représentatif. Néanmoins, sa validité est conditionnée par le respect de deux démarches impératives liées au statut protecteur dont bénéficie ce salarié.

1. La consultation du CE ou du CSE avant signature de la convention de rupture

Toute rupture conventionnelle débute par une ou plusieurs rencontres avec votre salarié, qu'il relève ou non d'un statut protégé, afin de convenir des différentes modalités de rupture de son contrat. Au cours de celle(s)-ci, vous devrez lui communiquer tous les documents et informations nécessaires, notamment en ce qui concerne le régime social et fiscal de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle.

Attention néanmoins à ne pas vous précipiter pour signer tous deux les documents officialisant

la rupture. Vous devez impérativement requérir, avant toute signature, l'**avis du Comité d'Entreprise** (CE) ou, s'il a déjà été mis en place en application des Ordonnances Macron, celui du **Comité Social Économique** (CSE), dès lors que la rupture conventionnelle concerne certains salariés protégés, essentiellement les membres élus des instances représentatives (DP, CHSCT, CE, CSE).

Au terme de cette étape supplémentaire liée à la protection statutaire dont bénéficie votre salarié, vous devez remplir un formulaire d'homologation spécifique et y apposer votre double signature. Il comporte en effet une mention supplémentaire relative à la **date de consultation des**

représentants du personnel, que vous ne devez pas omettre de remplir.

Vous devrez également accompagner ce formulaire du **procès-verbal** de la réunion au cours de laquelle le **CE ou le CSE** a donné son avis sur le projet de rupture conventionnelle individuelle de votre salarié.

2. L'autorisation nécessaire de l'inspecteur du travail

À l'instar de toute rupture conventionnelle, la signature conjointe de la convention de rupture et/ou du formulaire cerfa marque le point de départ du délai de **rétractation de 15 jours** incompressibles dont vous disposez tous deux.

Le formulaire de rupture conventionnelle est quasiment identique à celui utilisé pour la rupture conventionnelle d'un salarié ordinaire. Il est néanmoins spécifique, en ce qu'il ne constitue pas une demande d'homologation adressée à la Direction Régionale de l'Économie, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), mais une demande d'autorisation que vous devrez adresser à l'inspection du travail, dans les conditions de droit commun.

Si vous pouvez convenir d'une rupture conventionnelle avec un salarié protégé, celle-ci est en effet soumise à l'**autorisation expresse de l'inspecteur du travail**, qui se substitue à l'homologation.

Une fois le délai de rétractation expiré, il conviendra ainsi que vous adressiez la demande d'autorisation accompagnée du formulaire spécifique dûment et intégralement rempli à l'inspecteur du travail, selon la procédure habituelle.

Ce dernier dispose en principe d'un délai de **15 jours** à compter de la réception de votre demande d'autorisation, pour se prononcer.

À défaut de réponse dans le délai de **2 mois**, la demande d'autorisation est considérée comme rejetée.

Lorsque la rupture conventionnelle est autorisée, la rupture du contrat de travail ne peut intervenir que le lendemain du jour de l'autorisation administrative.

Franck LEVASSEUR





C'est vraiment mieux ailleurs ? La Palestine (2/2)

Élèves de Terminale, Antonina et Matthias, accompagnés d'une dizaine de camarades de leur groupe de théâtre, ont participé à un échange culturel avec de jeunes palestiniens de Bethléem. Durant l'été 2017, ils ont accueilli en France leurs homologues, avant de leur rendre à leur tour visite en août 2018. Suite du récit d'une expérience interculturelle passionnante.

Sur les visites touristiques

Antonina: C'est l'image de Jérusalem qui me revient en premier quand je repense à tous les lieux que j'ai vus. C'est vraiment une ville très religieuse; à chaque coin de rue, des habitants veulent nous vendre des choses, essaient de nous faire adhérer à leur religion. J'ai trouvé l'ambiance un peu glauque. Par exemple, au Mur des Lamentations: je m'attendais à voir un endroit fabuleux. En fait, j'ai eu le sentiment de quelque chose d'un peu absurde.

Par ailleurs, nous n'étions pas avec les Palestiniens qui n'avaient pas eu le droit de nous accompagner; c'était particulier...

À chaque coin de rue, des habitants essaient de nous faire adhérer à leur religion.

Matthias: C'est aussi cette ville qui me revient à l'esprit. Nous n'avions pas

de programme précis, nous y étions en touristes. Dans la même journée, on peut visiter le tombeau de Jésus, le Mur des Lamentations et la mosquée; c'est vraiment la ville de toutes les religions.

J'ai gardé une image mitigée du Mur, l'impression que les touristes regardent les juifs orthodoxes réunis pour prier comme des bêtes curieuses, avec leurs rituels, leurs tenues...

Évidemment, la sécurité est omniprésente. Pour accéder au Mur ou à la mosquée, il y a des points d'accès avec fouilles, détecteurs de métaux. Les lieux chrétiens sont plus accessibles.

Sur les relations entre juifs et palestiniens

Antonina: Je me souviens aussi d'une rue commerçante réservée exclusivement aux musulmans; elle mène à l'esplanade des mosquées.

J'ai vu un juif ultraorthodoxe passer dans cette rue en courant et en se cachant les yeux. J'ai senti qu'il voulait provoquer et j'ai trouvé ça moche...

Matthias : On nous a raconté que, lorsque des juifs ont vraiment besoin d'emprunter cette rue, ils sont entourés de militaires, davantage pour les empêcher d'attaquer des musulmans que pour les protéger... On voit beaucoup de soldats dans la ville mais c'est pire en dehors. Chaque porte est fortement gardée.

À Hébron, nous avons vu une rue dans laquelle se trouve un souk tenu par des Palestiniens. Juste au-dessus, il y a des habitations israéliennes. Entre les deux, il y a une grille destinée à retenir les déchets jetés depuis les étages. C'est une rue coupée en deux dans le sens de la hauteur ! Toujours dans cette ville, nous avons senti une odeur de gaz. Les jeunes palestiniens nous ont indiqué qu'il s'agissait de gaz lacrymogène.

Antonina : Ce que tu dis me rappelle une anecdote de l'an dernier, lorsque nous les avons accueillis. Nous étions en train de préparer du houmous, un plat typique. Tous les Français pleuraient en coupant les oignons. Les Palestiniens n'avaient vraiment pas l'air gênés. Ils nous ont dit avoir l'habitude des bombes lacrymogènes... Sur le moment, ça nous a quand même un peu choqués !

Sur le regard porté

Matthias : Le fait de vivre chez l'habitant nous a permis de découvrir leurs conditions réelles de vie, au beau milieu d'un conflit. Nous avons forcément des regards d'Occidentaux mais nous arrivons à nous faire notre propre avis.

Antonina : Je n'ai pas senti que les Palestiniens voulaient nous transmettre une quelconque haine des Israéliens. La plupart voulaient simplement vivre en harmonie avec eux.

Sur les différences culturelles

Antonina : La séparation entre les hommes et les femmes m'a vraiment interpellée. Tous les soirs, les garçons allaient sortir en ville alors que les filles avaient une espèce de couvre-feu et ne pouvaient pas sortir sans les hommes. Je l'ai ressenti comme

une grande injustice. Il y a eu ce fameux soir où les garçons faisaient tous un barbecue et nous n'avons pas pu y aller. Fatma m'a dit qu'elle aimerait bien sortir elle aussi, mais j'ai constaté que les filles étaient élevées dans ce fonctionnement et ne percevaient pas ce qu'il pouvait avoir de décalé.

Matthias : Il est aussi dans leur mode de vie de vivre au jour le jour. C'est dur de le dire ainsi, mais ils vivent comme si chaque journée allait être la dernière, en faisant la fête, en sortant beaucoup. Ils ont tendance à foncer d'abord et à réfléchir après !

Nous n'avons pas vu d'arrestations mais on nous a expliqué que, lorsque les Israéliens capturaient un Palestinien, ils le signalaient en envoyant une fusée de détresse. Un soir, nous avons vu ces fameuses fusées.

Pour une conclusion

Antonina : Personnellement, j'ai pris conscience de la liberté que nous avons, en France, et plus particulièrement en tant que femmes, même s'il reste encore des efforts à faire... Nous avons aussi accès à toute l'eau qu'on veut, y compris pour la gaspiller. En Palestine, l'eau est stockée dans des citernes sur le toit et il arrive fréquemment que les Israéliens tirent dedans ou qu'ils coupent l'approvisionnement.

Matthias : Nous avons la chance de pouvoir voyager sans difficulté dans de nombreux pays ou évidemment au sein du nôtre, ce qui n'est pas leur cas. Les jeunes que nous avons côtoyés font de la résistance par les arts : la danse ou le théâtre. La notion de littérature engagée est maintenant beaucoup plus concrète.

Propos recueillis par Bruno RISPAL



Au bord du Joudain

Comment faire progresser les élèves ?

Si la réponse définitive et sûre à la question posée ci-dessus, en titre de cet article, était connue, nul doute que la face de l'éducation en serait durablement modifiée. Et que le métier d'enseignant en serait, lui, profondément bouleversé. Dans son dernier ouvrage « Apprendre ! »¹, le neuroscientifique, actuel président du Conseil scientifique de l'éducation nationale, Stanislas DEHAENE, propose quelques pistes intéressantes.

¹ Stanislas Dehaene, « Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines », Odile Jacob, septembre 2018

Dans ce livre, celui qui est également professeur au Collège de France vulgarise les mécanismes d'apprentissage du cerveau et tente de proposer des pistes pour les améliorer. Il fait souvent, également dans ses interviews, un parallèle avec l'apprentissage de la musique. En jouant d'un instrument, les enfants apprennent à se concentrer. Le premier pilier de l'apprentissage est donc, selon Stanislas DEHAENE, la capacité

d'attention et de sélection du bon niveau de traitement de l'information. Il a constaté que, dès que l'attention d'un enfant est bien orientée, sa cadence d'apprentissage s'accélère. Ceci étant, il ajoute aussitôt deux autres piliers indispensables : la motivation de l'enfant qui doit manifester de la curiosité et le fait que quelqu'un puisse lui donner un retour sur ses erreurs, de manière personnalisée. En filigrane, on le voit, le portrait type du pédagogue se dessine, avec des exigences connues mais pas toujours prises en compte.



Stanislas DEHAENE n'hésite pas à comparer l'enseignant à Sherlock Holmes, en ceci qu'il doit enquêter en permanence pour identifier les difficultés rencontrées par l'élève et tenter d'y remédier le plus vite possible. Pour cela, le professeur a besoin de retours, de feedbacks, et les évaluations notées seraient à cet égard contre-productives. L'enfant a en effet, et ce n'est pas une surprise, tendance à associer la note à son potentiel. S'il reçoit un zéro, il en déduit immédiatement qu'il est nul et sa motivation en prend un coup. Le scientifique note que dans les enquêtes internationales de l'OCDE, à la question « Les enseignants sont-ils là pour vous aider ? », les enfants français répondent par la négative. Stanislas DEHAENE « rêve d'une école qui s'attache aux contenus tout en disant aux enfants qu'il est absolument normal qu'ils ne sachent pas tout dès

le départ, qu'ils vont faire des erreurs, mais qu'ils vont y arriver ». ¹

Lorsque l'apprentissage est réalisé, il faut ensuite que le jeune passe à l'étape de sa consolidation, plutôt un peu tous les jours qu'en un seul bloc. Le chercheur pointe la relecture d'un cours comme étant beaucoup plus efficace si elle s'accompagne d'une vérification des connaissances. Il suggère pour cela l'utilisation des flash-cards. Il s'agit d'une carte sur laquelle le recto contient une question et le verso sa réponse, qui permet de travailler régulièrement et rapidement tel ou tel point. S'il en existe des modèles préétablis, le mieux est encore de les confectionner soi-même, cette étape permettant déjà de rentrer dans l'apprentissage.

L'enseignant doit enquêter en permanence pour identifier les difficultés rencontrées par l'élève et tenter d'y remédier le plus vite possible.

Stanislas DEHAENE rappelle également l'importance du sommeil. Durant la nuit, le cerveau se nettoie et se repose mais il effectue aussi un travail non conscient de répétition ultrarapide. Celui qui a passé la journée à réfléchir sur un problème insoluble peut être surpris d'en trouver la solution au réveil.

Des études sur le règne animal montrent que nous sommes les seuls à adapter notre enseignement aux besoins des autres. À partir du moment, bien sûr, où nous avons conscience de ces besoins. Nous sommes également les seuls à étudier des notions sans autre bénéfice direct que celui de la connaissance pure.

¹ Les citations de Stanislas DEHAENE sont extraites d'une interview au Figaro Madame, octobre 2018.



Stanislas DEHAENE aborde enfin la notion de plaisir. « *Chez tous les mammifères, une décharge de dopamine survient dans le circuit neuronal de la récompense sitôt qu'on trouve de l'eau quand on a soif ou de la nourriture quand on a faim. Chez l'homme, ce circuit s'étend au champ intellectuel: satisfaire sa curiosité apporte sa propre récompense.* »

Attention, motivation, sens de l'effort du côté des élèves, accompagnement personnalisé, prise en compte des difficultés, pédagogie de l'autre... les pistes évoquées ne sont pas toutes nouvelles, loin s'en faut. Mais il est certainement bon de se les entendre rappeler à la lumière des évolutions des neurosciences.

Bruno RISPAL

Veille pédagogique



BOEN N° 40 DU 01 NOVEMBRE 2018

BTS

Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques — session d'examen 2019

BOEN N° 46

DU 13 DÉCEMBRE 2018

Orientations et examens

Calendrier 2019 de l'orientation et de l'affectation des élèves du diplôme national du brevet, des baccalauréats, des certificats d'aptitude professionnelle, des brevets d'études professionnelles et des brevets de technicien

Formation

Campus des métiers et des qualifications et Campus Excellence : cahier des charges national pour l'obtention ou le renouvellement du label.

L'EXPRESSO DU 26/11/2018 :

Parcoursup 2019

le calendrier

L'EXPRESSO DU 12/12/2018 :

Secondes professionnelles

les familles de métiers adoptées par le CSE

L'EXPRESSO DU 20/12/2018 :

La réforme de l'enseignement professionnel publiée au JO



L'EXPRESSO DU 21/12/2018 :

Les SES et les spécialités



Né il y a près de 100 ans, le groupe Dubreuil, fondateur entre autres de la compagnie aérienne Air Caraïbes, compte aujourd'hui 160 établissements dans 6 secteurs d'activités différents: automobile, aérien, énergies, matériel de BTP et agricole, hôtellerie et immobilier, avec 4200 collaborateurs et environ 200 jeunes en contrat d'apprentissage.

Béatrice LAUDE est Directrice des Ressources Humaines (DRH) du groupe. Elle nous entraîne dans les coulisses d'un service RH de grande entreprise.

Entretien avec Bruno RISPAL



Bruno RISPAL: Comment pourriez-vous définir votre métier, votre rôle au sein du groupe ?

Béatrice LAUDE: Je dirais que mes fonctions consistent à accompagner l'entreprise dans sa stratégie, au regard de tout ce qui concerne l'humain. J'essaie d'apporter un regard humain, justement, et de voir comment le lien peut se faire avec les grands enjeux du groupe.

B.R.: Vous semblez insister beaucoup sur ce côté humain. Faut-il comprendre que nous sommes bien loin des directeurs du personnel des décennies précédentes ?

B.L.: Il y a eu une évolution importante dans la fonction qui était alors très orientée vers l'administratif. Même si cette part existe toujours dans les ressources humaines, je pense qu'il y a eu une prise de conscience de l'importance de l'humain,



en tant que capital pour l'entreprise, et de l'enjeu de faire du lien entre la qualité de vie au travail et la performance du groupe. Dans les RH, nous ne sommes pas de doux rêveurs; nous sommes surtout là pour être des partenaires du business, mais en faisant ce lien dont je parlais à l'instant.

B.R.: La rentabilité économique peut-elle s'accorder d'une manière satisfaisante avec la gestion de l'humain ?

B.L.: Pour être très honnête, ce n'est pas toujours évident. Avec l'expérience, je me rends compte que nous sommes sur du temps long, là où les enjeux de performances peuvent se situer à plus court terme.

Pour autant, si la fidélisation, l'attractivité, le bien-être ne sont pas pris en compte, cela peut compromettre les résultats, par exemple s'il y a trop de turn-over, d'absentéisme.

B.R.: En matière sociale, les lois et règlement sont de plus en plus complexes. Est-ce une difficulté supplémentaire pour vous ?

B.L.: J'essaie d'être pragmatique! Ce qui est difficile dans nos métiers, c'est cette instabilité qui provoque des revirements dans la législation. Il faut une bonne capacité d'adaptation. Il est important de pouvoir étudier l'ensemble des textes, dont

certains se superposent parfois, de déterminer s'il y a une marge de manœuvre, de voir aussi ce que les différentes normes peuvent nous apporter. Par exemple, les normes sur la pénibilité, qui ont été beaucoup décriées; cependant, l'intention était bonne, de poser qu'on ne prend pas de l'âge de la même façon selon le métier que l'on exerce. Il faut ensuite voir comment appliquer toutes ces lois, avec du bon sens.

C'est davantage le côté concret de la loi qui m'intéresse, plutôt que le texte brut.

B.R.: Un entretien de licenciement est certainement plus difficile à conduire qu'une entrevue de recrutement. Quel regard portez-vous sur ces deux facettes du métier ?

B.L.: Je pense que ce qui compte dans les deux cas, c'est le respect. Il s'agit d'un échange, d'une relation. Dans un entretien de recrutement, l'employeur n'est pas dans une posture toute puissante. Il faut discerner si nous pourrions construire une relation avec des intérêts réciproques et partagés. Il est aussi important pour le candidat de pouvoir exprimer ses attentes.

L'entretien de licenciement fait partie de la vie de l'entreprise. Il arrive que, justement, cet intérêt à travailler ensemble ne soit plus présent. Pour moi, l'enjeu d'une séparation réussie, c'est de pouvoir se respecter, ne pas vouloir que l'un des deux ait raison à 100 %. Si le constat de base est partagé, cela permet le plus souvent de trouver une issue convenable. En ce sens, je trouve que la rupture conventionnelle a beaucoup apporté. Elle permet d'avoir cet échange d'adulte à adulte. Avant, il y avait le risque de se sentir obligé de « charger la mule », de peindre le tableau en noir pour éviter tout contentieux potentiel.

B.R.: Vous mettez en avant, en matière de recrutement, l'argument de « la bonne personne au bon endroit ». Vu la diversité du groupe et le nombre de salariés, cet engagement est-il facile à tenir ?

B.L.: Ce n'est pas toujours simple, en effet, mais c'est l'enjeu primordial. Cela suppose l'échange de qualité dont je parlais et qui est fondé sur une écoute réciproque. Cela implique aussi des dispositifs comme les entretiens annuels qui

« grand entretien »

permettent de refaire périodiquement un point sur cet intérêt à travailler ensemble.

Il peut y avoir, dans une collaboration, un moment où l'entreprise évolue d'une manière qui implique aussi une évolution dans les attributions de tel ou tel collaborateur. Celui-ci peut aussi changer dans ses expériences, dans sa vie et avoir des aspirations différentes.

Au sein du groupe, nous sommes organisés en PME, ce qui permet d'avoir une forte proximité avec les équipes mais aussi un terrain de jeu assez vaste pour accompagner les évolutions des collaborateurs.

B.R. : Dans la communication institutionnelle du groupe, vous dites que le bon collaborateur est celui qui saura montrer son envie de travailler avec vous. Parvenez-vous à ressentir cette envie chez les postulants ?

B.L. : Ah oui ! Il y a une volonté forte, aujourd'hui, que la vie professionnelle soit source d'épanouissement, même si le mot est peut-être un peu fort, source de richesse relationnelle, d'intérêt par rapport aux tâches effectuées, avec une notion de plaisir parce que le travail n'est pas forcément quelque chose de désagréable.

B.R. : Vous publiez régulièrement des offres d'emploi. Peinez-vous à recruter ?

B.L. : Oui, c'est certain. Nous avons beaucoup d'offres parce que le groupe se développe et que nous devons accompagner cette croissance. Pour autant, dans la filière de l'après-vente des secteurs automobile et mécanique agricole, avec des techniciens, des mécaniciens, le marché de l'emploi est tendu. Même si, depuis une vingtaine d'années, j'ai toujours vu ces métiers avec des recrutements compliqués, la situation s'est aggravée. De moins en moins de jeunes sont attirés par ces secteurs.

B.R. : Les stages et l'apprentissage font-ils partie des portes d'entrée qui vous intéressent ?

B.L. : Très clairement, oui, en particulier avec l'alternance. Celle-ci concerne actuellement plus de 200 jeunes au sein du groupe, sachant que notre culture d'entreprise est de faire de l'alternance de la pré-embauche. Nous avons encore des progrès à faire pour pouvoir nous assurer des motivations

des jeunes au démarrage. Nous devons également être très attentifs afin de bien les accompagner durant leur période de formation pour garantir que le plus grand nombre d'entre eux se verra proposer un CDI à l'issue de cette période.

B.R. : De la position qui est la vôtre, quel regard portez-vous sur le monde de l'enseignement et sur les passerelles entre l'entreprise et l'école ?

B.L. : Nous avons vraiment un intérêt commun à développer du lien. Ceci étant, j'ai l'impression que nos métiers ne sont pas suffisamment connus, en particulier des collégiens, avec une responsabilité partagée par ces deux mondes qui ne se côtoient pas forcément spontanément. Nous sommes au contact des jeunes lorsqu'ils arrivent en alternance, vers 18 ans. Nous avons à réfléchir pour aller vers eux plus tôt. D'autant plus qu'on leur demande de plus en plus tôt des voies d'orientation. Lorsqu'on interroge des collégiens sur le champ des possibles en entreprise, on peine à dépasser les métiers les plus connus, ceux dont on parle souvent, en occultant de nombreux.



B.R. : Quelles solutions verriez-vous pour que ces deux mondes se parlent davantage ?

B.L. : Des choses se font déjà, comme les stages de 3^e. Il est toujours bien de pouvoir accueillir les enfants des collaborateurs, pour rendre service,

mais je pense que nous pourrions réfléchir à en faire une véritable opportunité de découverte et enrichir le séjour. Il y a les visites d'entreprises mais nous pouvons, nous aussi, nous déplacer dans les établissements scolaires. Mais nous sommes à l'écoute, si vous avez, vous-même, réfléchi en ce sens !

B.R. : Parmi les sujets d'actualité en entreprise, il y a celui de la parité entre les hommes et les femmes. Comment le vivez-vous, en tant que DRH mais aussi en tant que femme ?

B.L. : C'est évidemment un sujet pour lequel je me sens concernée ! Je pense que les choses évoluent mais qu'il reste encore un peu de chemin à faire. Dans les métiers du groupe, il y en a beaucoup qui sont traditionnellement masculins, mais nous commençons à accueillir des femmes dans la vente automobile, les travaux publics ou le secteur agricole. Il reste des représentations fausses qui voudraient que les femmes soient moins disponibles parce qu'elles s'occupent des enfants... Selon moi, il n'y a pas de discrimination active, ou consciente, mais ce qu'on projette sur les femmes est parfois un frein pour leur proposer certaines opportunités. Même si les choses évoluent, il leur appartient aussi d'exprimer leurs aspirations, de faire valoir leurs compétences, leurs capacités. On en revient toujours au même point : il s'agit de se parler !

B.R. : D'une manière plus personnelle, le fait d'être une femme change-t-il quelque chose à votre approche de DRH ?

B.L. : Les femmes sont assez bien représentées dans les relations humaines... Je pense que c'est davantage le fait d'exercer des responsabilités qui apporte un « plus », qui infuse dans les différents sujets que je traite, comme l'équité en termes de rémunération, par exemple.

B.R. : Comment voyez-vous les dix prochaines années, par rapport aux évolutions numériques ?

B.L. : La dématérialisation commence et permet de gagner du temps sur les tâches administratives. Nous avons également des entretiens en visioconférence pour des recrutements, même si le lien en face-à-face demeure important. Pour autant, à partir du moment où l'on se connaît, où l'on se voit de temps en temps, certains dispositifs peuvent permettre un autre type de relation dématérialisée. Les évolutions ne sont pas là pour faire table rase de ce qui existait auparavant.

Au bout du compte, je me pose des questions sur la montée en technicité des emplois et j'ai envie de vous retourner la question : comment fait l'école pour préparer le plus grand nombre à des tâches qui vont être de plus en plus complexes ? Et dont certaines n'existent pas encore à l'heure actuelle ?

Ceci étant, je finis par me rallier à l'idée que l'école n'est peut-être pas là pour apprendre un métier mais pour apporter des socles de compétences et de comportements. Ce sont elles, ensuite, qui permettront d'apprendre un métier, ce dernier étant plutôt du ressort de l'entreprise.

Je suis convaincue d'une véritable complémentarité entre l'école et l'entreprise, chacune avec son rôle d'apprentissage auprès de jeunes : apprendre à apprendre par l'école et apprendre le métier ou les métiers pour l'entreprise.



L'écho des **savanes scolaires**

Ou le monde d'Anne-Sophie

Chers amis synadiciens,

J'écris ce billet d'humeur en période de conseils de classe. Avant ces réunions importantes, j'ai souhaité recueillir, ainsi qu'à l'habitude, les avis et questions des familles, afin de faciliter la tâche des parents correspondants. Dans la masse des retours, il y a de tout: des remerciements, des questions sur un point très particulier, des inquiétudes sur le non-remplacement d'un enseignant en congé maternité, des interrogations sur les référentiels de compétences assez obscurs pour les familles... Et puis il y a ces remarques qui m'amuse ou m'énervent, selon mon humeur du moment et leur récurrence.

Ainsi, ces quelques familles qui, dans la partie concernant la restauration, notent: « Les repas ne sont pas équilibrés. Il a mangé des pâtes, de la semoule et du riz toute la semaine ». Ou la variante: « Elle ne mange rien. C'est vraiment dommage vu le prix du repas ».

Madame, Monsieur, comment pourrais-je vous faire comprendre ce que je vous ai déjà expliqué

aux Portes ouvertes et lors des réunions de rentrée? Il s'agit d'un self. Tout est dit! Lorsque votre enfant vous dit manger des pâtes et du riz, il oublie certainement de vous préciser que dans le bac juste à côté, pas loin, sous ses yeux, à moins de 5 centimètres des féculents, il y a plein de jolis légumes verts qui lui tendent les bras en criant « Mangez-moi, mangez-moi! ».

Il oublie aussi probablement de vous indiquer que le personnel de restauration l'a interpellé pour lui demander s'il ne voulait vraiment prendre que du riz et des pâtes, en mode: « Ton repas n'est pas totalement équilibré ». Ce à quoi il a, peut-être, répondu: « Des légumes, j'en mange déjà tous les soirs chez moi »...

Tiens, au passage, a-t-il pensé à vous parler de la corbeille de fruits frais de saison dont il ne s'approche jamais réellement? Une intolérance à la vitamine C?

Quant à l'autre réflexion... que puis-je faire pour cette jeune fille si elle refuse systématiquement les plats que nous lui proposons? Ce n'est pourtant

pas faute de travailler sur l'éducation au goût, les saveurs nouvelles...

Je pourrais aussi vous dire, Madame, Monsieur, que nos menus sont élaborés dans le respect des normes en vigueur dans la restauration de collectivité et qu'ils sont examinés et validés par une diététicienne.

Parmi toutes ces réflexions de familles sur le sujet sensible des repas, il s'en trouve une qui, elle, me fait sourire à chaque fois: « Il mange le soir, à la maison, la même chose qu'au self le midi. Pourriez-vous faire quelque chose? ». Non seulement je peux, mais surtout c'est déjà fait: les menus de la semaine à venir sont disponibles sur le site de l'établissement. Vous pouvez les consulter avant d'aller faire vos courses du week-end. Dans ma très grande naïveté, je pense qu'il est plus facile, Madame, Monsieur, de modifier si besoin le menu des 5 personnes de la famille que des 700 qui déjeunent quotidiennement au collège.

Généralement, lorsque les récriminations des parents sur ce point se font un peu trop insistantes, je les invite généreusement à venir

déjeuner sur place, un jour de leur choix. Et, tout aussi généralement, ils ne viennent pas...

Le chef de restauration conserve précieusement un petit mot écrit par un élève de 6^e lors d'un temps fort et qui lui était destiné: « Merci pour les bons petits plats. Tu cuisines presque aussi bien que maman. »

C'est peu de dire que ce secteur particulier est essentiel, pour ne pas dire central, pour l'harmonie de l'ensemble de la communauté éducative.

Une prochaine fois, nous parlerons de ces enseignants qui ne peuvent pas venir au pot offert pour Noël ou la galette des rois parce que 17h, c'est trop tôt, que 17h30, c'est un peu tard et que, de toute façon, le lundi/mardi/jeudi/vendredi n'est pas le bon jour pour faire ça.

Bisous!

Anne-Sophie HOUPPAS,
Collège Notre-Dame de la Très Sainte Miséricorde
annso.ce2@gmail.com et [@annso_ce2](https://www.instagram.com/annso_ce2)



La **Foi**, les **Jeunes** et la **communication**

Une nouvelle théologie de la communication

Les jeunes ont irrémédiablement changé leur moyen de communication, nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, ne serait-ce que dans notre numéro « Génération Z: Ont-ils encore besoin de l'école? »

Ce n'est plus à démontrer, pour rejoindre les jeunes, il faut « parler leur langage » qui n'est plus celui de l'écrit mais qui est surtout basé sur l'image, il faut utiliser des nouveaux supports: Internet, Facebook ou twitter. Il faut donc leur proposer une nouvelle théologie de la communication.

Révolution culturelle et sociologique

Nathalie BECQUART, religieuse de l'ordre des Xavières (spiritualité d'Ignace de Loyola) a, avant d'accepter sa mission en aumônerie auprès des étudiants de Créteil, passé un an à écouter, simplement écouter. Des liens se sont créés par les réseaux sociaux. Elle fait le constat que pour ces jeunes, internet est un milieu de vie, qui impacte beaucoup de choses. Si une question « tracasse »,

il suffit de la poser sur « Google » ou maintenant il suffit de la demander à haute voix « OK Google » et ils obtiennent la réponse.

D'ailleurs des sites sont apparus avec ces nouveaux moyens de communication: « You cat », initié à

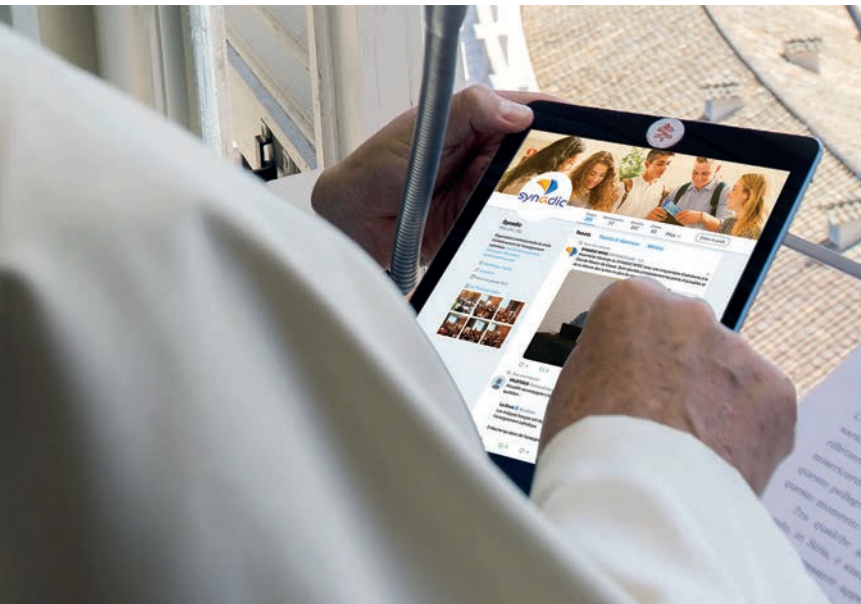


l'occasion des JMJ de Madrid, permet par exemple, la diffusion d'un outil moderne de catéchèse pour les plus jeunes des catholiques.

Les jeunes vivent dans l'espace internet grâce aux smartphones et tablettes. C'est pour eux un milieu de vie. Ils sont « comme des poissons dans la mer ». On est en train de passer de la terre à la mer. C'est à la fois une révolution culturelle et sociologique.

Répandre un message évangélique positif

Internet est un prodigieux outil et un espace de relation et de communication. Le Pape François a son propre compte « twitter ». Il y exerce une importante influence qui lui permet de répandre un message évangélique positif.



L'Église au cours des âges, s'est inculturée dans toutes les cultures du monde. Mais la foi à l'heure d'internet c'est autre chose, la foi avec toutes ces générations, c'est autre chose: Génération Y, Génération Z, et maintenant Génération « Selfie », celle qui se prend elle-même en photo: toutes ces personnes se retrouvent dans le goût du collectif, sur la « toile ».

Il faut aller à leur rencontre, à la rencontre d'une autre culture et chacun sur son chemin à une

Avec l'arrivée du numérique, il y a un retour à la culture orale. La parole par les livres ne fonctionne plus.

conversion à effectuer car ce n'est pas évident pour tout le monde.

Être des « Apôtres du Web »

Les jeunes ont une grande capacité d'innovation et de créativité et leur principe premier est le partage, ils veulent souvent faire de l'humanitaire. Avec « Skype », ils peuvent se retrouver à l'autre bout du monde en un instant et à plusieurs.

Alors vivre sa foi à l'heure des réseaux sociaux est un vrai défi. Il faut apprendre à vivre le christianisme à travers cette nouvelle culture. On est passé de l'écrit à l'écran et avec l'arrivée du numérique, il y a un retour à la culture orale. La parole par les livres ne fonctionne plus.

C'est une génération connectée alors contacter tous ces jeunes par ces nouveaux moyens doit faire partie de notre mission d'Église. Il faut maintenant des « apôtres du Web ».

Mais la technologie et tous ces moyens de communication ne créent pas forcément une culture mais un univers où nous pourrions nous perdre. Pour faire simple, nous pourrions éventuellement résumer cet « univers » dit virtuel en 3 images: le réseau, la mosaïque et la relation.

Le réseau: Tout fonctionne en réseau: réseau social, réseau d'amis, réseau de copains. Les jeunes évangélisent les jeunes. Ces nouveaux outils de communication font que l'on est passé d'une structure d'apprentissage vertical (hiérarchie) à une structure horizontale, avec l'impact des copains, des amis, des pairs.

La mosaïque: Les jeunes font différentes expérimentations. Ils ont des parcours moins

linéaires et des activités très différenciées (nous disons « zappings »). Ils se construisent en « faire ». Il faut faire des expériences, il faut faire des rencontres. Ils sont en attentes de lieux et de cadres pour des expériences fortes.

Le maître mot devient interactivité. On est dans l'échange participatif, le « co » (avec). Ils veulent être co-acteurs, co-animateurs. Il faut des initiatives qui viennent des jeunes eux-mêmes.

Il y a une culture de la rencontre à développer, cela vaut aussi pour l'intergénération. Le maître mot c'est l'innovation pédagogique. Il faut laisser les jeunes nous bousculer. Une des phrases du pape François préférée des jeunes est : « *Je veux que vous alliez mettre la pagaille dans les diocèses* ».

La relation : Le pape François est très en phase avec la culture des jeunes, avec la soif des jeunes : créer des liens. Ils ont soif de relations, de relations vraies. On est dans une société de communication. N'oublions pas non plus que les chrétiens sont dans une religion de la relation. Notre Dieu n'est pas un Dieu solitaire mais un Dieu de relation.

Dans une culture de l'échange et du partage, la clé est : l'implication des acteurs, d'où l'importance des mots : « avec » et Alliance.

Le pape François est un homme qui vit l'authenticité, la proximité. Il est de par son origine, d'un peuple où la relation est affective, par tradition.

Alors peut-on communiquer la foi en tweet ? Jésus a été le premier « twitter ». Ses paroles sont des images et elles sont courtes. (Les tweets ne doivent pas dépasser 280 signes) Il fait appel à des histoires, à des symboles.

La communication est un élément clé. C'est aussi ce qu'a fait Saint Paul à travers ses épîtres qui constituent un mode de communication avec ses codes et ses langages. Jésus était un homme de réseau. On a besoin de nouveaux saints Paul et de lieux de rencontre et dans la nouvelle évangélisation, il faut porter une attention particulière aux routes des communications sociales.

Raphaël THOMASSIN



« *Ne crains pas, car je suis avec toi* »
Is 43,5

Communiquer l'espérance et la confiance en notre temps

L'accès aux médias, grâce au développement technologique, est tel que beaucoup de gens ont la possibilité de partager instantanément l'information et de la diffuser de manière capillaire. Ces informations peuvent être bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses. Par le passé, nos pères dans la foi parlaient de l'esprit humain comme de la meule d'un moulin qui, actionnée par l'eau, ne peut pas être arrêtée. Celui qui est responsable du moulin a cependant la possibilité de décider de moudre du grain ou de l'ivraie. L'esprit de l'homme est toujours en action et ne peut cesser de « moudre » ce qu'il reçoit, mais c'est à nous de décider de quel matériel l'approvisionner (cf. Cassien le Romain, Lettre à Léonce Higoumène).

Je voudrais que ce message puisse atteindre et encourager tous ceux qui, dans leur milieu professionnel ou dans leurs relations personnelles, « moulent » chaque jour beaucoup d'informations pour offrir un pain frais et bon à ceux qui se nourrissent des fruits de leur communication. Je voudrais exhorter chacun à une communication constructive qui, en rejetant les préjugés envers l'autre, favorise une culture de la rencontre grâce à laquelle il est possible d'apprendre à regarder la réalité en toute confiance.

Je pense qu'il faut briser le cercle vicieux de l'anxiété et endiguer la spirale de la peur, fruit de l'habitude de concentrer l'attention sur les « mauvaises nouvelles » (les guerres, le terrorisme, les scandales et toutes sortes d'échecs dans les affaires humaines). Il ne s'agit pas évidemment de promouvoir une désinformation où le drame de la souffrance serait ignoré, ni de tomber dans un optimisme naïf qui ne se laisse pas atteindre par le scandale du mal. Je voudrais, au contraire, que tous nous cherchions à dépasser ce sentiment de mécontentement et de résignation qui nous saisit souvent, nous plongeant dans l'apathie, et provoquant la peur ou l'impression qu'on ne peut opposer de limites au mal. D'ailleurs, dans un système de communication où domine la logique qu'une bonne nouvelle n'a pas de prise et donc ne constitue pas une nouvelle, et où le drame de la souffrance et le mystère du mal sont facilement donnés en spectacle, il peut être tentant d'anesthésier la conscience ou de tomber dans le désespoir.



Je voudrais donc apporter une contribution à la recherche d'un style ouvert et créatif de communication qui ne soit jamais disposé à accorder au mal un premier rôle, mais qui cherche à mettre en lumière les solutions possibles, inspirant une approche active et responsable aux personnes auxquelles l'information est communiquée. Je voudrais inviter à offrir aux hommes et aux femmes de notre temps des récits marqués par la logique de la « bonne nouvelle ».

La bonne nouvelle

La vie de l'homme n'est pas seulement une chronique aseptisée d'événements, mais elle est une histoire, une histoire en attente d'être racontée à travers le choix d'une clé de lecture qui permet de sélectionner et de recueillir les données les plus importantes. La réalité, en soi, n'a pas une signification univoque. Tout dépend du regard avec lequel elle est saisie, des « lunettes » à travers lesquelles on choisit de la regarder : en changeant les verres, la réalité aussi apparaît différente. D'où pouvons-nous donc partir pour lire la réalité avec de bonnes « lunettes » ?

Pour nous chrétiens, les lunettes appropriées pour déchiffrer la réalité, ne peuvent être que celles de la bonne nouvelle, de la Bonne Nouvelle par excellence : « l'Évangile de Jésus, Christ, Fils de Dieu » (Mc 1,1). Avec ces mots, l'Évangéliste Marc commence son récit par l'annonce de la « bonne nouvelle » qui concerne Jésus, mais plus qu'une information sur Jésus, c'est plutôt la bonne nouvelle qui est Jésus lui-même. En lisant les pages de l'Évangile, on découvre en effet, que le titre de l'œuvre correspond à son contenu et, surtout, que ce contenu est la personne même de Jésus.

Cette bonne nouvelle qui est Jésus lui-même, n'est pas bonne car dénuée de souffrance, mais parce que la souffrance aussi est vécue dans un cadre plus large, comme une partie intégrante de son amour pour le Père et pour l'humanité. En Christ, Dieu s'est rendu solidaire avec toutes les situations humaines, nous révélant que nous ne sommes pas seuls parce que nous avons un Père qui ne

peut jamais oublier ses enfants. « *Ne crains pas, car je suis avec toi* » (Is 43,5) sont les paroles consolatrices d'un Dieu qui depuis toujours s'est impliqué dans l'histoire de son peuple. En son



Les lunettes appropriées pour déchiffrer la réalité, ne peuvent être que celles de la Bonne Nouvelle.

Fils bien-aimé, cette promesse de Dieu – « *Je suis avec toi* » – arrive à assumer toute notre faiblesse, jusqu'à mourir de notre mort. En Lui aussi les ténèbres et la mort deviennent des lieux de communion avec la Lumière et la Vie. Ainsi, une espérance voit le jour, accessible à tous, à l'endroit même où la vie connaît l'amertume de l'échec. C'est une espérance qui ne déçoit pas, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs (cf. Rm5,5) et fait germer la vie nouvelle comme la plante germe du grain jeté en terre. Dans cette lumière tout nouveau drame qui arrive dans l'histoire du monde devient aussi le scénario d'une possible bonne nouvelle, car l'amour parvient toujours à trouver le chemin de la proximité et à susciter des cœurs capables de s'émouvoir, des visages capables de ne pas se décourager, des mains prêtes à construire.

La confiance dans la semence du Royaume
Pour introduire ses disciples et les foules à cet état



La faiblesse est plus forte que toute puissance humaine [...], l'échec peut être le prélude à l'accomplissement le plus grand de toutes choses dans l'amour.

d'esprit évangélique et leur donner les bonnes « lunettes » pour approcher la logique de l'amour qui meurt et ressuscite, Jésus utilisait les paraboles, dans lesquelles le Royaume de Dieu est souvent

comparé à la semence, qui libère sa puissance vitale justement quand elle meurt dans le sol (cf. Mc 4,1 à 34). L'utilisation d'images et de métaphores pour communiquer l'humble puissance du Royaume n'est pas une façon d'en réduire l'importance et l'urgence, mais la forme miséricordieuse qui laisse à l'auditeur l'« espace » de liberté pour l'accueillir et la rapporter aussi à lui-même. En outre, elle est le chemin privilégié pour exprimer l'immense dignité du Mystère Pascal, laissant les images – plus que les concepts – communiquer la beauté paradoxale de la vie nouvelle dans le Christ, où les hostilités et la croix n'empêchent pas, mais réalisent le salut de Dieu, où la faiblesse est plus forte que toute puissance humaine, où l'échec peut être le prélude à l'accomplissement le plus grand de toutes choses dans l'amour. Et c'est justement ainsi, en réalité, que mûrit et s'approfondit l'espérance du Royaume de Dieu : « *Comme d'un homme qui aurait jeté du grain en terre : qu'il dorme et qu'il se lève, nuit et jour, la semence germe et pousse.* » (Mc 4,26-27)

Le Royaume de Dieu est déjà parmi nous, comme une graine cachée à un regard superficiel et dont la croissance se fait en silence. Celui qui a des yeux rendus clairs par l'Esprit Saint peut le voir germer et ne se laisse pas voler la joie du Royaume par les mauvaises herbes toujours présentes.

Les horizons de l'Esprit

L'espérance fondée sur la bonne nouvelle qui est Jésus nous fait lever les yeux et nous pousse à le contempler dans le cadre liturgique de la Fête de l'Ascension. Bien qu'il semble que le Seigneur s'éloigne de nous, en fait, les horizons de l'espérance s'élargissent. Effectivement, chaque homme et chaque femme, dans le Christ, qui élève notre humanité jusqu'au Ciel, peut librement « entrer dans le sanctuaire grâce au sang de Jésus, chemin nouveau et vivant qu'il a inauguré pour nous en franchissant le rideau du Sanctuaire, c'est-à-dire sa chair » (He 10, 19-20). À travers « la force de l'Esprit Saint » nous pouvons être « témoins » et communicateurs d'une humanité nouvelle, rachetée, « jusqu'aux extrémités de la terre » (cf. Ac 1,7-8).

La confiance dans la semence du Royaume de Dieu et dans la logique de Pâques ne peut que façonner aussi la manière dont nous communiquons. Cette confiance nous permet d'agir – dans les nombreuses formes de communication d'aujourd'hui – avec la conviction qu'il est possible d'apercevoir et d'éclairer la bonne nouvelle présente dans la réalité de chaque histoire et dans le visage de toute personne.

Celui qui, avec foi, se laisse guider par l'Esprit Saint devient capable de discerner en tout événement ce qui se passe entre Dieu et l'humanité, reconnaissant comment Lui-même, dans le scénario dramatique de ce monde, est en train de tisser la trame d'une histoire de salut. Le fil avec lequel est tissée cette histoire sacrée est l'espérance, et son tisserand est nul autre que

**Aujourd'hui
encore, c'est
l'Esprit qui sème
en nous le désir
du Royaume, [...] par le biais
de personnes
qui se laissent
conduire par
la Bonne Nouvelle.**

l'Esprit Consolateur. L'espérance est la plus humble des vertus, car elle reste cachée dans les plis de la vie, mais elle est comme le levain qui fait lever toute la pâte. Nous la cultivons en lisant encore et encore la Bonne Nouvelle, l'Évangile qui a été « réédité » en de nombreuses éditions dans la vie des saints, des hommes et des femmes qui sont devenus des icônes de l'amour de Dieu. Aujourd'hui encore c'est l'Esprit qui sème en nous le désir du Royaume, à travers de nombreux « canaux » vivants, par le biais de personnes qui se laissent conduire par la Bonne Nouvelle au milieu du drame de l'histoire et qui sont comme des phares dans l'obscurité de ce monde, qui éclairent la route et ouvrent de nouveaux chemins de confiance et d'espérance.

Du Vatican, le 24 janvier 2017

Pape François

La pastorale en chanson

Depuis plus de 30 ans, Brigitte et Jean-Paul ARTAUD sillonnent les routes de France pour présenter leurs différents spectacles dans les établissements scolaires. Pour eux, il ne s'agit pas simplement de chanter mais bien, surtout, de faire passer des messages.

Nous les avons rencontrés alors qu'ils étaient de passage au collège Saint-Jacques, aux Moutiers-les-Mauxfaits, en Vendée.

Jean-Paul Artaud : Quand on nous demande notre profession, nous nous présentons comme artistes. Actuellement, nous sommes davantage des intervenants en milieu scolaire, puisque cela représente 80 % de notre activité. Il y a 34 ans, à nos débuts, nous étions des chanteurs d'expression chrétienne ; aujourd'hui, comme tous nos collègues, notre engagement dans le domaine religieux a beaucoup diminué. La transition s'est faite de manière assez naturelle et nous continuons à intervenir fortement dans le cadre de la pastorale dans les collèges ou lycées.

Brigitte Artaud : Nous allons parfois dans des écoles avec des spectacles non confessionnels. Notre souci est alors d'arriver à créer une unité, d'avoir un message commun sur le « vivre-ensemble ». On ne monte peut-être qu'une marche, mais tous ensemble.

J.-P. A. : L'étincelle remonte 34 ans en arrière. Nous voulions partir deux ans comme missionnaires laïcs, en coopération. Comme j'écrivais déjà quelques chansons, nous avons commencé à présenter un spectacle...





B.A. : Un spectacle où il y avait déjà des gens qui vivaient « là-bas » et qui intervenaient sous forme de petits témoignages. On se faisait le relais de ce qu'ils auraient aimé dire.

J.-P. A. : On devait faire pendant un an, deux au maximum. Et ça fait 34 ans ! Il n'y a pas, aujourd'hui, de spectacle sans qu'il ait un lien avec un voyage que nous avons effectué.

B.A. : Avant de partir, nous prévoyons un fil général, tout en sachant que nous recevons sur place des choses que nous n'avions pas prévues. Nous avons toujours aussi des liens concrets, sur place. Au retour, nous nous mettons au travail avec tout le matériel que nous avons rapporté. Et nous voulons surtout rester le plus fidèle possible à ce que nous avons vécu là-bas.

C'était une évidence pour nous de partager avec les jeunes ce qui nous fait vivre, de servir de modeste pont entre ce qui peut se passer ailleurs et la vie de nos enfants. Pourquoi pas aussi pour leur donner envie de faire la même chose ?

J.-P. A. : Au quotidien, nous vivons et travaillons ensemble, mais les tâches sont réparties entre nous, y compris au niveau de la préparation matérielle des spectacles. Mais nous faisons des allers-retours permanents pour affiner les choses.

B.A. : Comme notre spectacle actuel concerne « notre essentiel », je dirais que, depuis 34 ans,

nous avons pris plein de couleurs, nous avons fait tomber des barrières que nous avions en nous. Ça nous a peut-être déstabilisés un peu : quand on ouvre des portes, il est possible de trouver derrière des choses auxquelles on ne s'attendait pas.

J.-P. A. : C'est une grande chance, pour nous chrétiens, de pouvoir, par exemple, partager des temps de prière avec les hindous. Ce sont des moments drôlement chouette !

B.A. : Et on se pose des questions : pourquoi leur prière à eux aurait-elle moins de valeur que la mienne au prétexte que nous ne partageons pas la même religion ?

*Propos recueillis par Bruno RISPAL,
avec la complicité de Bruno BAHAIN,
directeur du collège Saint Jacques
aux Moutiers-les-Mauxfaits (85)*

*Pour en apprendre plus sur le travail et les propositions de Brigitte et Jean-Paul ARTAUD :
www.jpbartaud.com*



Voyage en Inde

Le quotidien (re) traité

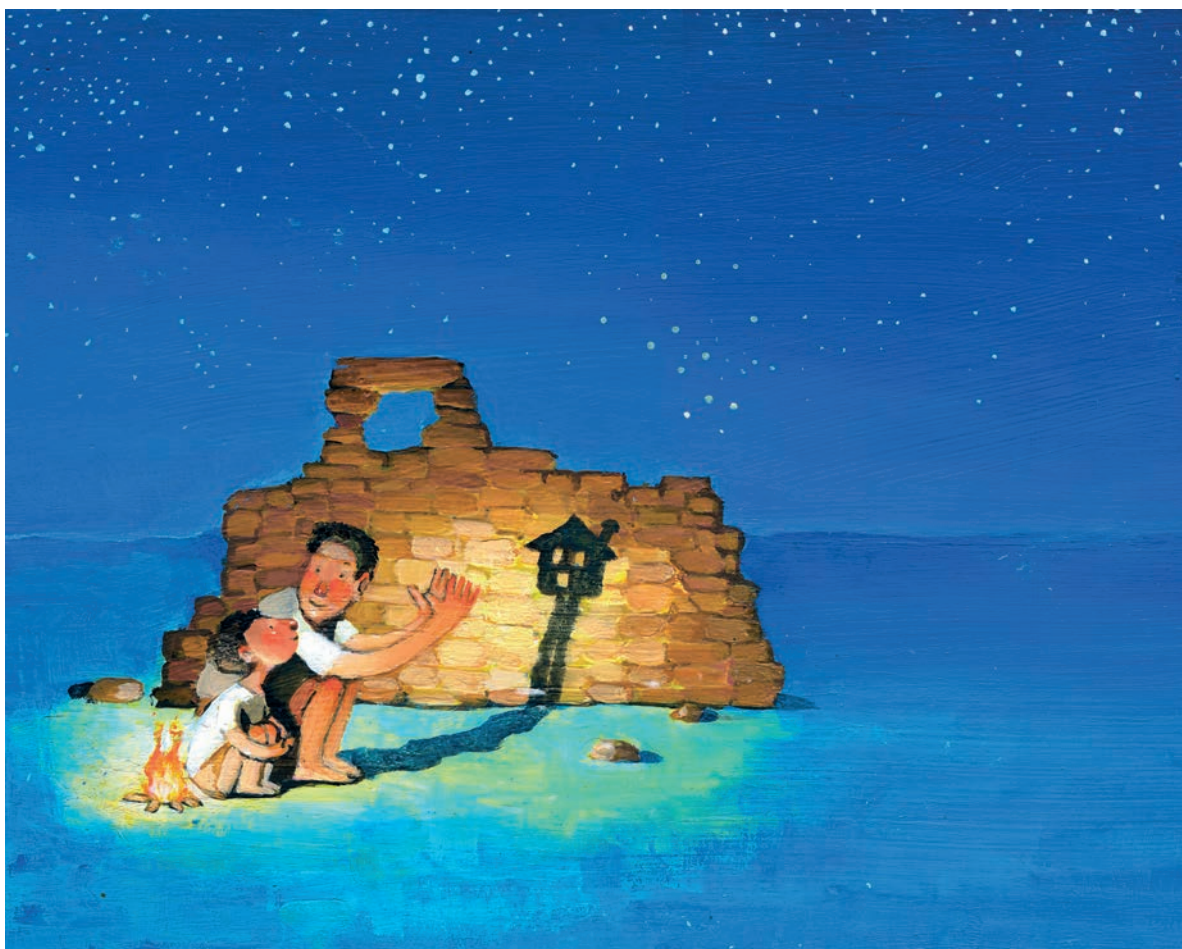
Comme le verbe « communiquer » vient du latin « comunicare », qui veut dire: « être en relation avec... », il conviendra de s'interroger sur le type de communication que chacun souhaite mettre en place pour entrer en relation avec les autres. Toutefois, quelle que soit notre vision de la communication, il est évident que communiquer sur les réseaux sociaux est devenu aujourd'hui incontournable. En effet, d'après certaines études, un individu consacre en moyenne plus de deux heures par jour aux réseaux sociaux. La communication est-elle pour autant limitée à l'énoncé de mots, de faits et de belles formules? N'est-elle pas également et même surtout...

...le reflet de l'âme

Deux hommes, les deux sérieusement malades, occupaient la même chambre d'hôpital. Un des deux hommes pouvait s'asseoir dans son lit pendant une heure chaque après-midi afin d'évacuer les fluides de ses poumons. Son lit était à côté de la seule fenêtre de la chambre. L'autre homme devait, lui, passer des journées entières couché sur son dos.

Les hommes parlaient pendant des heures ensemble. Ils parlaient de leurs épouses et familles, leurs maisons, leurs emplois, leur participation dans le service militaire et où ils étaient allés en vacances. Et, chaque après-midi, quand l'homme dans le lit près de la fenêtre pouvait s'asseoir, il passait son temps à décrire à son compagnon de chambre tout ce qu'il pouvait voir dehors. L'homme dans l'autre lit commença à vivre pour ces périodes d'une heure où son monde était élargi et égayé par toutes les activités et couleurs du monde extérieur. En effet, de la chambre, la vue donnait sur un parc avec un beau lac. Les canards et les cygnes jouaient sur l'eau tandis que les enfants faisaient naviguer leurs bateaux modèles. Les jeunes amoureux marchaient bras sous bras parmi des fleurs de chaque couleur de l'arc-en-ciel. De grands arbres décoraient le paysage et une belle vue de la ville pouvait être vue dans le lointain. Pendant que l'homme près de la fenêtre décrivait tout ceci dans le détail et avec une exquise précision, l'homme de l'autre côté de la chambre fermait les yeux et imaginait la scène. Lors d'un bel après-midi, l'homme près de la fenêtre décrit une parade qui passait par là. Bien que l'autre homme ne pouvait pas entendre l'orchestre, il pouvait la voir avec l'œil de son imagination, tellement son compagnon l'a dépeint avec des mots descriptifs.

Les jours et les semaines passèrent. Un matin, l'infirmière de jour est arrivée pour apporter l'eau pour leurs bains et trouva le corps sans vie de l'homme près de la fenêtre, mort



paisiblement dans son sommeil. Elle était attristée et appela les préposés pour prendre son corps. Quelque temps plus tard, l'autre homme demanda s'il pouvait être déplacé à côté de la fenêtre. L'infirmière était heureuse de le transférer et après s'être assurée qu'il était installé confortablement, elle le laissa seul. Lentement, péniblement, il se monta vers le haut sur un coude pour jeter son premier coup d'œil dehors. Enfin il aurait la joie de le voir lui-même. Il s'étira pour se tourner lentement vers la fenêtre près du lit. Tout ce que l'œil put voir... fut un mur. L'homme demanda alors à l'infirmière pourquoi son compagnon de chambre décédé avait décrit de si merveilleuses choses. L'infirmière répondit que l'homme était aveugle et ne pouvait même pas voir le mur. Elle ajouta : « peut-être a-t-il voulu juste vous encourager ? »

Ainsi, comme nous le constatons dans cette belle histoire, la communication transmet certes de l'information mais elle satisfait surtout notre besoin de résonance avec les autres, notre besoin « d'être en relation » à travers nos émotions et, comme le dit Carl Gustav JUNG, médecin psychiatre et scientifique suisse : « Sans émotions, il est impossible de transformer les ténèbres en lumière et l'apathie en mouvement. »

Patrick BARON

Crêpes de la chandeleur

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 15 minutes

Ingrédients (pour 8 crêpes)

- 250 g de farine tamisée ou fluide
- 4 œufs
- 450 ml de lait légèrement tiède
- 2 c. à soupe de rhum ambré ou de fleur d'oranger, ou 1/2 verre de bière blonde
- 1 c. à soupe d'extrait de vanille ou 1 sachet de sucre vanillé
- 2 c. à soupe de sucre
- 1 pincée de sel
- 50 g de beurre fondu

Préparation

- Faites fondre le beurre et faites légèrement chauffer le lait qui doit être à peine tiède (ça évite les grumeaux)
- Mélangez la farine tamisée, le sucre, le sel dans un grand bol.
- Ajoutez les œufs, le beurre fondu, puis le lait, en battant avec un fouet bien pour éviter la formation des grumeaux
- Ajoutez la bière ou le rhum, la vanille et laissez reposer 30 minutes avant la cuisson
- Faites chauffer une noix de beurre dans la poêle et disposez une louche de pâte
- Faites cuire vos crêpes de chaque côté, qu'elles soient bien dorées
- Au fur et à mesure, réservez dans une assiette en couvrant avec une feuille de papier aluminium pour les garder chaudes et moelleuses







. L'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer ses organes à cet usage, et qui, si ceux-là lui manquaient, lui en ferait employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossière qu'il vous plaira : sans doute il acquerra moins d'idées ; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui et ses semblables quelque moyen de communication par lequel l'un puisse agir et l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

... Les animaux ont pour cette communication une organisation plus que suffisante, et jamais aucun d'eux n'en a fait cet usage. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique. Ceux

d'entre eux qui travaillent et vivent en commun, les castors, les fourmis, les abeilles, ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue des castors et celle des fourmis sont dans le geste et parlent seulement aux yeux. Quoiqu'il en soit, par cela même que les unes et les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises ; les animaux qui les parlent les ont en naissant : ils les ont tous, et partout la même ; ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, soit en bien soit en mal, et pourquoi les animaux n'en font point.

Rousseau, Essai sur l'origine des langues

S y n a d i c
2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
Fax: 01 55 48 04 58
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

